

Les échouages et observations en mer des cétacés et tortues marines

Mouzai-Tifoura Amina

L'écosystème marin est constitué d'une chaîne alimentaire qui débute du phytoplancton jusqu'aux grands poissons et mammifères marins. Les cétacés étant un maillon de cette chaîne jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de cette dernière.

L'Algérie a ratifié en 2007 l'Accord pour la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et la Zone Atlantique Adjacente (ACCOBAMS) dans un but de collaborer pour mieux comprendre le comportement de ces mammifères et de les protéger.

Depuis l'année 1997, un programme de suivi des échouages des cétacés, de tortues marines et des captures accidentelles de ces mammifères marins, a été mené par l'équipe halieutique (division pêche actuellement) du CNRDPA. De plus, depuis 2011 des observations en mer sont effectuées lors des campagnes d'évaluation à bord du navire océanographique Grine Belkacem.

Un total de neuf (09) espèces de cétacés et deux (02) de tortues marines (luthes et caouannes) (CNRDPA, 2014) sont fréquemment observées (échouages et observations en mer).

- Le Dauphin commun (*Delphinus delphis*), le Grand dauphin (*Tursiops truncatus*), le Dauphin bleu et blanc (*Stenella Coeruleoalba*) et le cachalot (*Physeter macrocephalus*) sont les espèces les plus fréquentes dans les statistiques d'échouages de cétacés sur les côtes Algériennes ;
- La baleine bécune de Cuvier (*Ziphius cavirostris*), le Globicéphale (*Globicephala melas*) et le Dauphin de Risso (*Grampus griseus*) sont moins fréquents tandis que le petit Rorqual et le Rorqual commun sont considérés comme très rares ;



Figure 1 : les espèces de cétacés et tortues marines des eaux algériennes

1. Réseau d'échouages

Le réseau national de recensement des échouages et captures accidentelles des cétacés et tortues marines est un dispositif qui a été proposé et mis en place par le CNRDPA afin de d'acquérir et de centraliser l'information. Ce dernier repose sur la collaboration des :

- Différents services des Gardes Côtes Nationales ;
- Autorités locales ;
- Les DPRHs de la façade maritime Algérienne ;
- Les professionnels du secteur ;
- Les plaisanciers, les associations, les clubs de plongée et autres usagers de la mer ;

L'intervention en cas d'échouage suit les étapes illustrées dans la figure 2 et un Protocol de mensuration préétabli (figure 3).

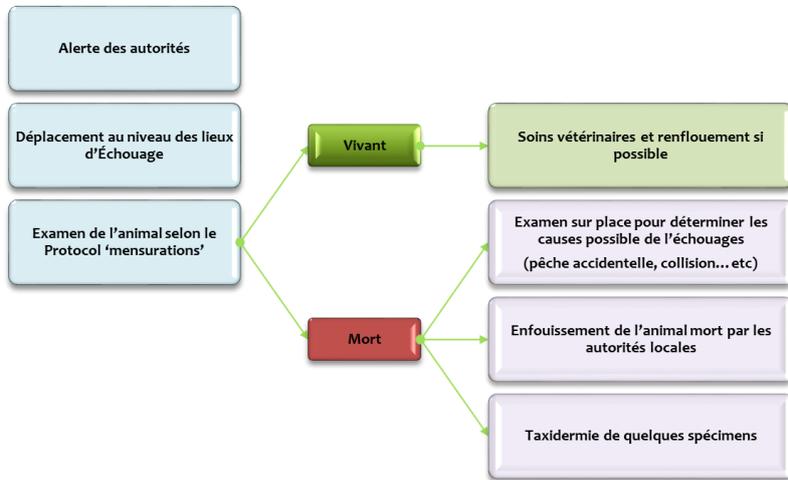


Figure 2 : Etapes d'intervention lors du signalement d'un échouage ou capture accidentelle d'une tortue ou d'un cétacé.

Date de l'intervention:/...../..... Lieu de l'échouage.....

Indiquer les blessures ou les marques sur le diagramme

Identification de l'espèce :

Figure 3 : Formulaire des mensurations qui doivent être faites sur les cétacés échoués (en Cm sauf indication contraire)

Le taux de couverture du réseau d'échouage est en forte relation avec la quantité d'information recueilli lors des sorties sur terrains ou celles reçus de chaque source d'information au niveau de chaque wilaya maritime (figure 3).

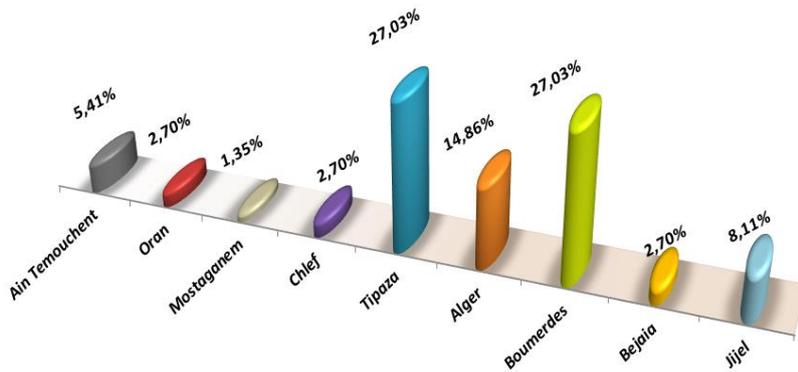


Figure 4 : Couverture des échouages par wilayas

Le lancement de la page Facebook (<https://www.facebook.com/Les-cétacés-dalgérie>) et la mise en ligne du guide des cétacés en Algérie est une des mesures adoptées par le CNRDPA afin de renforcer le réseau -de collecte des données des espèces échouées, de l'étendre sur toute la côte algérienne et aussi d'impliquer et sensibiliser les gens sur l'importance de la collecte d'information qui sert à mieux connaître et mieux protéger les espèces marines menacées.

2. Observations en mer

Les observations en mer se font lors des campagnes d'évaluation des ressources halieutiques en se basant sur les -observations directes. Les individus recensés sont identifiés à l'aide de la photo ou vidéo-identification.

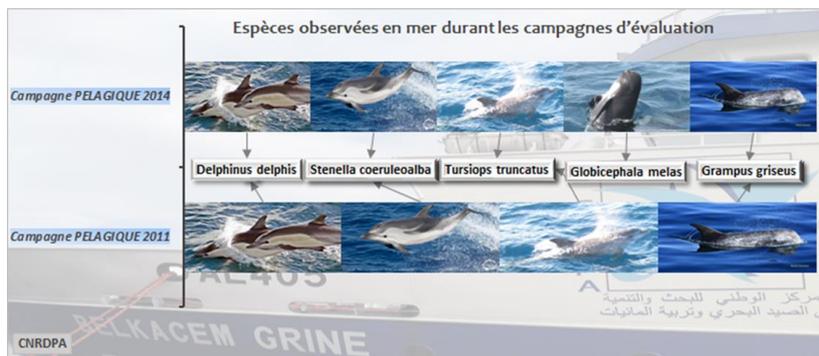


Figure 5 : Espèces de cétacés observés lors des campagnes d'évaluations (2011-2014).

3. Contribution à l'enrichissement de la base de données régionale

La base de données MEDACES *Mediterranean Database of Cetacean Strandings* (<http://medaces.uv.es>) est une base de données en ligne mise en place selon l'initiative ACCOBAMS/RAC-SPA, qui vise à améliorer les connaissances de l'état des cétacés en Mer Méditerranée.

L'unité de Zoologie marine à l'institut de Cavanilles de Biodiversité et biologie évolutive à l'université de Valencia, Espagne, est chargée de collecter les informations sur les échouages des cétacés dans la zone de compétence de l'accord ACCOBAMS.

L'Algérie étant membre de l'accord a à le devoir de transmettre les données relatives aux échouages afin d'alimenter la base de données régionale. Les informations transmises concernent :

- Les zones d'échouages et leurs coordonnées géographiques ;
- Le nom scientifique de l'espèce ;
- Le sexe de l'animal ;
- La longueur en cm ;
- L'état de l'animal (vivant/mort) ;
- Cause de l'échouage.

Le résultat de la collaboration des pays membre de l'ACCOBAMS est indiqué dans une carte de distribution des échouages (figure 6). L'Algérie étant un pays membre de cet accord, figure parmi les pays qui ont contribué à l'élaboration de cette carte à travers l'enrichissement de la base de données MEDACES.

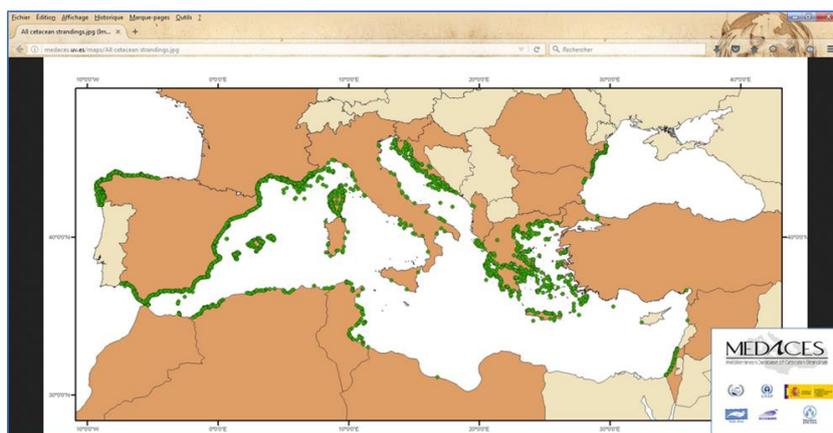


Figure 6 : Répartition des échouages selon la base de données méditerranéenne MEDACES.

Commenté [AMINA1]: C'est le verbe avoir ce n'est pas une préposition